

REVUE DE PRESSE



21 FEVRIER 2017

> 13 MARS 2017



Canton de Neuves-Maisons 19

NCY - 03 83 39 99 39 - Correspondants : Daniel Bontemps - 03 83 47 66 42 - dbont54@orange.fr

Moselle-et-Madon

■ Les acteurs de notre territoire 21

La Communauté de communes a flashé sur Lamagydesandes

La CCMM a l'habitude depuis une dizaine d'années d'apporter un soutien à des actions se passant à l'extérieur de l'hexagone. « C'est une coopération décentralisée », comme le définit le président Filipe Pinho.

Le projet de Lamagydesandes

Dernièrement, l'assemblée communautaire a voté à l'unanimité une subvention de 2 000 € à Lamagydesandes.

Lamagydesandes, ce sont deux jeunes femmes, Mary Stocky, de Chaligny, et Angy Burgevin, une Mosellane. Depuis le printemps dernier, elles se sont engagées dans la préparation d'un rallye, La Rose des Andes, uniquement fait par des femmes. Du 16 au 27 avril, elles vont parcourir près de 4 000 km en six jours en Argentine. La benjamine Angy conduira et Mary sera la précieuse copilote. Chaque jour, il faudra rallier l'étape suivante, aidé par une carte, un livre de route, une boussole, il faudra respecter les contrôles de passage. Pas question de frimer, de vouloir aller plus vite que les autres : ce n'est pas une course. Ce qui prime, c'est l'orientation, l'économie d'émission de CO2, le respect de l'environnement. Et puis encore l'entraide entre équipages, le partage, la solidarité.

Solidarité aussi avec les handicapés et les malades, car au terme du rallye, l'association Enfants du désert remettra une aide financière à une association argentine d'équinothérapie, intervenant pour des enfants handicapés de ce pays d'Amérique latine. En France, l'équipe Mary-Angy agit également pour soutenir la recherche sur la maladie de Lyme, transmise par un insecte, la tique.

Les motivations de la Chalinéenne

Au départ, Mary Stocky, venant d'avoir 40 ans, s'est proposée comme objectif de faire « un virage » dans sa vie, comme elle dit. « Se poser, donner un sens, réfléchir sur soi-même ». elle a été conquise par l'idéal du rallye La Rose des Andes ». Dans sa recherche d'aide pour financer l'opération, elle a rencontré de nombreuses personnes : « Les valeurs du rallye, on les trouve au quotidien. On rencontre de belles personnes. Ça me donne envie maintenant de m'impliquer dans l'associatif, de faire du concret. Avec Angy, nous avons beaucoup reçu de gens que nous ne connaissions pas. Cela donne envie de rendre ce que l'on a reçu ».



Filipe Pinho et la CCMM ont flashé sur l'action

Le président Pinho a été « très touché par l'initiative de Mary et Angy, humaine, solidaire, par leur énergie. Le job des élus, c'est de permettre la réalisation de projets. Mary est du territoire de Moselle et Madon. L'aspect social, humanitaire avec l'équinothérapie et la maladie de Lyme demandaient que l'on apporte notre soutien. De plus, ce sont des femmes. À une époque où je reçois de nombreux témoignages de régression de la place des filles dans la société, il faut valoriser l'initiative de Mary et Angy. Elles sont une vitrine vers les adolescentes de notre secteur ».

Nos deux femmes ont encore des actions de recherche de financement, sur le territoire de la CCMM et au-delà. Hebdo tient régulièrement les lecteurs informés.

Daniel Bontemps

La révolte des sans-trottoirs



La communauté de communes promet des travaux dans l'année. Pas du luxe ! (Photo Frédéric MERCENIER)

Les riverains d'une rue de Neuves-Maisons attendent depuis trois ans qu'on leur refasse leur bout de trottoir et leur tout-à-l'égout. Une situation ubuesque qui devrait prendre fin.

Attention, inondation fréquente. Depuis 3 ans, on attend ! » Personne ne sait qui a mis cette affichette au bord de la route. Mais tout le monde est d'accord avec son contenu. Les riverains de la rue Anatole-France à Neuves-Maisons sont à bout de patience. Ils n'en peuvent plus de l'état d'une partie de leur rue.

Du n° 11 au n° 21, il n'y a plus de trottoir. Juste une bande de gravillons vaguement délimitée par de gros plots rouges. Et ce n'est que la face émergée de l'iceberg de vétusté des lieux. Car sous les gravillons, il y a des tuyaux d'évacuation d'eau « qui datent de 1900 et quelques », indique Christophe Courtot, l'un des habitants sans-trottoir.

Ces canalisations d'âge canonique sont en piteux état et plus proche de la passoire que du tunnel étanche. Une entreprise chargée de simples travaux de réfection de la voirie s'en est rendu compte en commençant à enlever le bitume. Elle a stoppé le chantier et alerté la commune. Dans l'attente d'une décision sur la réfection des canalisations, la société de BTP a répandu des gravillons là où elle avait commencé à creuser.

C'était en septembre 2014. Depuis rien n'a bougé. Hormis les nuisances qui vont en s'aggravant. À chaque grosse pluie, c'est l'inondation devant les maisons sans trottoir. Et puis il y a les odeurs nauséabondes. Car faute de raccordement fiable au tout-à-l'égout, les eaux usées se répandent dans les gravillons.

« L'an dernier, nous avons même eu des rats », soupire ladine Courtot tandis que son mari brandit son portable où l'on peut voir une photo de rongeur d'une grosseur conséquente.

Cauchemar bureaucratique

Les riverains ont eu beau signer des pétitions, intervenir lors des réunions de quartiers ou écrire des lettres incendiaires, « rien ne bouge », s'impatiente Michel Schneider, l'un des habitants particulièrement remonté et actif. « On nous prend vraiment pour des... Enfin, vous voyez à quoi je pense », ajoute-t-il.

Ce n'est, semble-t-il, pas si simple. Lui et ses voisins ont été victimes d'une sorte de vide juridique. La loi ne prévoyait pas qui, de la commune ou de la communauté de communes, était compétente pour effectuer les travaux sur les canalisations. La gestion des eaux de pluie relève en effet plutôt de la première tandis que les eaux usées sont du domaine de la seconde.

Ce qui débouche sur un cauchemar bureaucratique lorsque les deux types d'eau coulent dans une même canalisation.

« L'État a décidé, l'été dernier, d'en finir avec ce flou artistique. Un texte prévoit maintenant que c'est clairement de la compétence de la communauté de communes », indique Filipe Pinho, le président de la com'com Moselle et Madon.

C'est donc lui qui récupère le bébé et l'élu promet des travaux rue Anatole-France dans le courant de l'année 2017. « C'est prévu. En attendant, je comprends la colère des riverains. D'ailleurs quand je passe dans le coin, je baisse la tête ».

Christophe GOBIN

Signature du contrat territorial de sécurité



De nombreux dispositifs seront mis en place avec la signature du contrat territorial de sécurité

La mise en œuvre du contrat territorial de sécurité permettra de renforcer les liens de proximité de la gendarmerie avec les élus locaux et la population.

Lors de la visite du ministre Bruno Leroux ministre de l'Intérieur, Filipe Pinho président de la CCMM, Gwendal Durand lieutenant de gendarmerie en Meurthe-et-Moselle et le préfet du département

Philippe Mahé ont profité de cette occasion pour signer le contrat territorial de sécurité de la communauté de communes de Moselle et Madon. La mise en œuvre courant du printemps permettra de renforcer les liens de proximité de la gendarmerie avec les élus locaux et la population et de prévention de la délinquance au contact des élus mais aussi des acteurs institutionnels, économiques, et associatifs ainsi que la population. Le contrat territorial de sécurité qui est le premier et unique sur le département aura plusieurs objectifs :

- Renforcer les relations entre la gendarmerie et les élus locaux

Les signataires s'engagent à ce que les informations sur des faits de délinquance ou de signalement soient mutuellement transmises entre le gradé référent de la gendarmerie et le référent sécurité de la communauté de communes. Une rencontre bi-mensuelle sera planifiée afin d'aborder les sujets de sécurité et de prévention sur le territoire.

- Améliorer la proximité et l'accessibilité des services de gendarmerie

Les horaires d'ouverture de la gendarmerie seront révisés, la mise en place d'une ligne téléphonique et d'une boîte mail seront mis en place. Pour éviter le déplacement des victimes de cambriolage, la gendarmerie s'engage, dans la mesure du possible, à recueillir la plainte au domicile.

Les services de la CCMM et de gendarmerie renforceront les informations des dispositifs d'alerte et la mise en place de plusieurs actions comme l'opération « Tranquillité seniors » ou l'opération Tranquillité-entreprise.

Des supports de communication seront mis à disposition du public pour les informer des nouveaux dispositifs du contrat et enfin, après 3 mois, un bilan sera réalisé afin de prendre en compte les évolutions nécessaires.



COMMUNES

CCMM

Lundi 27 février 2017 / Bainville-sur-Madon

Accessibilité : 6 ans de travaux

Huit conseillers autour du maire pour le premier conseil de l'année. Ils votent à l'unanimité les délibérations à l'ordre du jour : l'indemnité de 273,22 € au comptable du trésor pour l'année 201 ; les demandes de subventions pour des travaux de mise en sécurité du groupe scolaire ; le dépôt de l'agenda d'accessibilité pour un étalement des travaux sur une durée de 6 ans ; bons cadeaux de 30 € pour les récompenses des maisons décorées. Une subvention de 75,32 € à la CLCV et une de 300 € à l'Alu du cœur pour leur intervention aux TAP. Un jeune sera embauché au service technique en contrat d'avenir à 20 h par semaine. La fête de l'été aura lieu le 8 juillet à Fort Aventure. L'organisation du temps scolaire pour la rentrée est en cours de discussion. La commune engage un recours gracieux pour casser l'arrêté refusant la reconnaissance de catastrophe naturelle lors de la sécheresse qui occasionna d'importants préjudices à 12 habitations du village.

Vendredi 03 mars 2017 / Chaligny

Conseil : augmentation des points d'apport volontaire des déchets

Lors du dernier conseil municipal, réuni sous la présidence du maire Filipe Pinho, l'une des principales délibérations a été consacrée au tri des déchets : la Communauté de communes Moselle et Madon conduit une action visant à augmenter le volume de déchets triés et donc valorisés.

Etant donné le double intérêt, écologique et financier, il est proposé d'implanter davantage de points d'apport volontaire (PAV). En effet, plus ils sont proches des habitants, plus le geste de tri est facile. L'objectif à atteindre étant d'un emplacement pour 400 habitants, la liste arrêtée prend en compte la recherche d'une couverture équilibrée du territoire communal, mais aussi la facilité d'accès pour les usagers et pour l'enlèvement des conteneurs.

Pour information, on peut citer les 9 autres délibérations : conventionnement avec l'ANCV (Agence nationale pour les chèques vacances).

Tarifs du centre de loisirs : nouveau règlement de la crèche en accord avec la CAF.

Contrat de maintenance logiciel cimetière.

Convention informatique avec l'Association des maires de Meurthe-et-Moselle.

Renouvellement d'une ligne de trésorerie destinée à faire face à un besoin ponctuel et éventuel de disponibilité

Autorisation d'ester en justice : recours à un avocat pour défendre la commune suite à une plainte déposée et suite au rejet de l'état de catastrophe naturelle déposé en 2015.

Convention de partenariat avec « le foyer des jeunes du Preyles ».

Dimanche 05 mars 2017 / Chavigny

Le maire répond aux questions



Des administrés intéressés par la gestion communale.

Une quarantaine de personnes, répondant à l'invitation du maire Hervé Tillard et du conseil municipal, participaient à l'assemblée communale annuelle, salle André-Chardin. Une réunion publique permettant aux habitants de questionner les élus sur la gestion de la commune, les réalisations en cours, les projets d'aménagements, les services fournis aux habitants, la vie locale, la sécurité des biens et des personnes, la divagation des animaux, la participation financière de chacun : impôts, taxes communales, intercommunales foncières, d'habitation, d'enlèvement des ordures ménagères et autres...

Vastes sujets donnant lieu à de nombreuses interrogations formulées par écrit auxquelles le maire, assisté du 1^{er} adjoint Mario Villa, de l'adjoint chargé des finances Jean-Marie Weiss a répondu oralement, et apportant à tous les réponses attendues. Dont celle concernant l'installation des nouveaux compteurs électriques, qui inquiétaient certains abonnés ; les démarches au sujet du calcul du produit de la DGF, du calcul des impôts à partir de bases d'imposition établies. Trois heures de débat entre le premier édile et les participants qui se sont séparés après le verre de l'amitié.

Judi 09 mars 2017 / Maron

Nouvelle correspondante

Suite au départ d'Edith Munier, Edith Villa va désormais assurer le suivi de l'actualité communale pour L'Est Républicain. Mme Villa connaît bien cette tâche qu'elle remplit déjà pour la commune voisine de Chaligny.

Habitants, présidents d'associations, enseignants et élus sont invités à contacter notre nouvelle correspondante bien en amont des manifestations ou actions qu'ils organisent afin que le journal puisse leur assurer la couverture qu'elles méritent. Mme Villa s'attachera à présenter les habitants sous forme de portraits, à suivre l'avancement des projets communaux, à mettre en lumière les projets des associations.

Édith Villa peut être jointe au 06.85.28.82.84. ou sur edith54.villa@gmail.com

Le conseil municipal fait le plein !



Le dernier conseil a rassemblé les habitants en grand nombre.

Le dernier conseil municipal a mobilisé plus qu'à l'accoutumée les administrés. La salle était pleine. La gestion de l'étang de la Justice y était sans doute pour quelque chose.

La commune a consulté 2 structures associatives de proximité, la Gaule dombaloise et l'Association de pêche du Toulois pour la gestion de l'étang de la Justice. La Dombaloise proposerait, en plus des tontes, ramassage des déchets, la gestion et une régie de recette, et des interventions éducatives.

Une réunion de concertation sera proposée prochainement avec tous les intervenants ainsi que l'association en place actuellement pour échanger sur un accord de principe.

Décision unanime du conseil de différer une proposition de signature de convention avant le 20 mars dans l'attente que l'association se manifeste, se déplace ou se prononce, le but ultime étant de signer une convention avec une décision définitive avant le 1er avril.

Lotissement « Le Petit Verger »

Le projet d'emprise consiste à voir sortir du sol 15 à 18 lots en fonction des demandes. Terre de Lorraine est confronté à des problèmes de raccordement en eau potable et d'assainissement.

Les réseaux, plus éloignés que prévus initialement, n'ont pas été prévus et budgétisés suffisamment en amont. Nexity Foncier Conseil, l'aménageur, est autorisé à exécuter les travaux avec vente de parcelle afin de financer les dépenses supplémentaires.

Les équipements publics à réaliser feront l'objet d'une concertation tripartite avec la COMCOM, Nexity Conseil et la commune.

Transports

Le projet d'adhésion de la CCMM au syndicat mixte des transports suburbains de la CUGN propose de renforcer les lignes actuelles aux usagés et aux scolaires, mais d'en supprimer d'autres, la commune n'adhère pas.

Une négociation est en cours avec le Grand Nancy



ACTUALITES

DIVERSES

La formation industrielle en promo



Le pôle formation des industries technologiques a accueilli des demandeurs d'emploi.

Une trentaine de jeunes demandeurs d'emploi ont défilé au Centre de formation des apprentis de l'industrie pour visiter salles de classe et ateliers. Et, surtout, se faire une idée des possibilités de formations.

En partenariat avec la Maison de l'emploi, la Mission locale Terres de Lorraine et l'Ecole de la 2^e Chance, le pôle formation des industries technologiques a organisé une journée de présentation de l'industrie.

Une trentaine de demandeurs d'emploi n'ont pas manqué le rendez-vous.

« La désindustrialisation de la fin du XX^e siècle a laissé des traces. On se bat encore contre l'image du chaudronnier, frappeur de tôle, des métiers à l'époque difficiles et mal considérés. Aujourd'hui, les choses ont changé. Ce sont des métiers modernes qui utilisent les hautes technologies. Ces secteurs recrutent. Chaque année, malgré tout, on a du mal à satisfaire les besoins des entreprises qui recherchent des personnels qualifiés », a reconnu Laurence Thomas, formatrice à l'Association perspectives et compétences (APC).

L'APC s'occupe du volet formation des demandeurs d'emploi au sein du Pôle formation des industries technologiques et l'AFPI de la formation continue.

Nombreuses passerelles

De l'apprentissage en alternance, des contrats de professionnalisation ou des ATCP, une formation préparatoire à la qualification qui s'obtient en deux mois et demi, les passerelles sont nombreuses.

Pour la Maison de l'emploi, c'est une bonne occasion de consolider les projets des jeunes pour éviter les erreurs de parcours ou les abandons. « En maintenance, nous avons, sur le territoire lorrain, plus de 100 offres à pourvoir cette année », ajoute M^{me} Thomas.

Au cours de la journée, les jeunes ont pu s'informer sur le niveau requis auprès des apprentis, des formateurs et même rencontrer des entreprises (Adecco et APCI).

Ils ont eu droit à des démonstrations de découpe laser et ont testé le simulateur de chaudronnerie.

« J'hésite avec la vente mais ça m'intéresse », confie un jeune de Neuves-Maisons.

Des perspectives dans l'industrie à creuser !

Des familles à énergie positive



Faire des économies, « c'est bon pour la planète ! »

Les habitants du secteur qui participent au défi « Familles à énergie positive » ont fait un premier bilan très encourageant. La prochaine étape ? Inventer le 101e « éco geste ».

Ce samedi en fin d'après-midi les familles participant au défi Familles à énergie positive se sont retrouvées à la Cité des Paysages pour un bilan et des témoignages. « Réaliser 8 % d'économies d'énergie », tel était l'objectif proposé par l'équipe d'info-

énergie, l'EIE Ouest 54 en partenariat avec la communauté de communes du Pays du Saintois et la Cité des Paysages site de Sion. A mi-parcours un premier bilan s'imposait. 130 familles ont participé aux différentes animations pour connaître le geste qui va bien. Et ce samedi une centaine de personnes sont venues présenter leurs actions ; Ainsi cette famille de Toul qui a réalisé 17,65 % d'économie correspondant à une diminution de 18,29 % d'émission de CO², bien au-delà des 8 % recherchés, la palme revenant à l'équipe de Pulligny avec 25,86 % d'énergie économisée.

Bien sûr l'intérêt était de partager ses expériences en la matière. Ainsi Esmé, de Toul, a apprécié les réunions mensuelles proposées par le CCAS, le centre socio-culturel et Toul-Habitat : « C'est facile, il suffit de respecter des règles simples. Quand je quitte ma chambre, j'éteins la lumière. Nous éteignons aussi la télévision quand personne ne la regarde. » Et Myriam d'ajouter : « Ma facture d'électricité s'en est trouvée allégée. » Les exemples n'ont pas manqué comme couper la douche lorsque l'on se savonne.

Si le défi se poursuit, un concours « Inventer le 101e éco geste » vient d'être lancé. Il s'agit de trouver un geste simple au quotidien qui s'ajoutera aux 100 gestes répertoriés dans le guide des 100 écogestes.

« Pour récompenser les participants nous avons organisé une petite fête avec repas type auberges espagnole » confie Guillaume Matthaus, l'un des conseillers Info-Energie. La soirée étant agrémentée d'un spectacle de marionnettes « O'bout du fil » et de flamenco et musique andalouse avec la Cie Minera.

Une ministre



Najat Vallaud-Belkacem.

La ministre de l'Education est annoncée mardi en Lorraine, à l'occasion de la semaine de l'économie sociale et solidaire. Najat Vallaud-Belkacem assistera à Neuves-Maisons à une réunion concernant le futur campus inclusif. Elle se rendra aussi sur le site Cugnot à Toul, où 38 M€ de dotation régionale feront du lycée professionnel un nouvel outil susceptible de proposer des formations plus qualifiantes et diversifiées. Ces deux dossiers tiennent particulièrement à cœur Dominique Potier, le député PS de la 5^e, qui l'escortera bien évidemment. Par ailleurs, Najat Vallaud-Belkacem dédicacera l'ouvrage dans lequel elle se raconte, « Une histoire française », à 13 h, au Hall du Livre.
